



Le guide de vos déchets

A conserver



Donnons une autre vie
à nos déchets

Collecte, tri sélectif,
traitement et valorisation

Mode d'emploi

Edito



« Donner une autre vie à nos déchets. Voilà en une phrase les missions du Syndicat Mixte Artois Valorisation, et quelles missions ! Ces dernières années, ce sont plus de 100 000 tonnes de déchets qui ont été traitées annuellement sur notre territoire. »

Pour réduire nos déchets et limiter le prélèvement de matières premières dans la nature, l'un des moyens les plus simples et des plus appréciés des Français est le geste de tri et la valorisation des emballages. Mais un bon recyclage des matières dépend de la qualité de votre geste. C'est pourquoi, je suis heureux de vous remettre aujourd'hui ce guide qui vous accompagnera dans votre quotidien afin qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts en matière de recyclage, de valorisation et de réduction de nos déchets.

Merci pour votre engagement. »

Philippe RAPENEAU,
Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation



Sommaire

Présentation du SMAV

4 et 5

Les déchets recyclables :
(Papier, carton, plastique et métal)

6 et 7

Les déchets non recyclables

8 et 9

Les déchets recyclables : le verre

10 et 11

Les déchets biodégradables, le compostage

12 et 13

Les autres déchets

14 et 15

Les déchèteries

16 et 17

Les recycleries

18

Infos

19

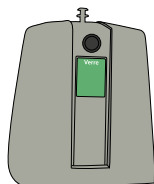
Le SMAV en quelques mots

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation – SMAV – est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.

Le SMAV regroupe quelque 166 000 habitants répartis dans 196 communes. Le territoire s'étend sur 1 232 km² englobant la quasi totalité du Pays d'Artois.

Pour assurer ses missions, le SMAV compte 250 agents et dispose et exploite plusieurs installations soumises à la réglementation sur la protection de l'environnement :

- un centre de tri des emballages à Saint-Laurent-Blangy
- un centre de compostage des déchets fermentescibles à Riencourt-lès-Bapaume
- un centre de compostage des déchets verts à Tilloy-lès-Mofflaines
- 3 recycleries
- 16 déchèteries réparties sur le territoire
- un centre de transfert et un CET classe 3



Une question ? Une demande particulière ?

Le SMAV est au service de ses usagers. Vous pouvez nous retrouver sur :

www.smaav62.fr

 **N°Vert** 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



LES DECHETS RECYCLABLES

On dépose uniquement dans les bacs
au couvercle **jaune** et en vrac, pas en sac



Papiers



Journaux



Magazines
(sans films plastiques)



Prospectus et catalogues



Cahiers, livres, papiers
d'impression

Plastique



Flacons de produits
d'hygiène, bidons et
flacons de produits
d'entretien (vides)



Bouteilles opaques,
bouteilles
transparentes (eau,
soda, jus de fruits...),
cubitainers

Briques alimentaires



Petits cartons (vides)

Carton



Boîtes et
suremballages

Métal



Aérosols
et bidons
métalliques
(vides)



Boîtes métalliques
(thé, gâteaux, ...)



Barquettes
aluminium
(bien vidées)



Canettes
de boisson



Boîtes de
conservation (vides)



LES DECHETS NON RECYCLABLES

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs
au couvercle **jaune**



Papiers peints,
serviettes en papier,
papier photo.
A jeter dans votre
poubelle grise ou en
déchèterie si les
quantités sont trop
importantes



Cartons de pizza,
boîtes à
hamburgers de la
restauration
rapide quand
ils sont souillés



Polystyrène,
pots de yaourt
et de crème,
barquettes de
charcuterie



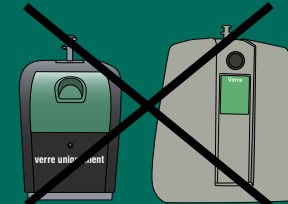
Boîtes de conserve
non consommées,
ordinateurs,
pièces métalliques,
casseroles et autres
ustensiles





LES DECHETS RECYCLABLES LE VERRE

Ce qu'il ne faut pas mettre dans
les collecteurs de verre



Dans les colonnes à verre, on dépose uniquement



Pots et bocaux en verre
(vides et sans
capsules/couvercles)



Bouteilles en verre



NON

Ampoules et lampes
à économie d'énergie
qui sont à déposer dans les
colonnes prévues à cet effet
dans vos magasins ou vos
déchèteries, vaisselle
et miroirs qui doivent être
jetés dans votre
poubelle grise



NON



NON

Pourquoi recycler ?



Bouteilles
en verre

- Pour limiter le prélèvement dans la nature des matières premières entrant dans la composition du verre (sable, calcaire).
- Pour économiser l'énergie : chaque tonne traitée et broyée évite la consommation de 100 kg de fuel, de 1,46 Mégawatt par heure d'électricité et de 1,17 m³ d'eau.



1 tonne
de verre recyclé
= 660 kg
de sable
économisés

Infos

Le verre se recycle à l'infini !
Après votre geste de tri, il est lavé,
broyé, fondu et redevient du
verre pour la fabrication des
bouteilles, des bocaux.



LES DECHETS BIODEGRADABLES LE COMPOSTAGE



Dans le composteur



Déchets de jardin,
de cuisine,
déchets ménagers
non-alimentaires
en quantité limitée
(sciure, feuilles
d'essuie tout, cendres
de bois...)

En déchèterie



Tailles de haies,
troncs,
branchages,
feuilles mortes,
pelouse



Le compostage individuel



Réduisez vos déchets verts et ménagers en compostant, vous avez tout à y gagner !

Composter : un geste simple et efficace en faveur de l'environnement.

Faire votre propre compost...

Demandez
dès aujourd'hui
votre
COMPOSTEUR
auprès du SMAV !

- C'est moins de déchets dans votre poubelle, donc moins de déchets à collecter et à traiter.

- C'est améliorer la qualité du sol grâce au compost obtenu. Pas de jardin ? Pensez aux bacs de fleurs et plantes d'appartement !

► N°Vert 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



LES AUTRES DECHETS

Ce qu'il ne faut pas mettre dans les bacs



Dans le bac gris



Les déchets
que vous ne pouvez pas
mettre dans le bac bleu et jaune,
en déchèterie et
dans les colonnes à verre

NON



NON



Déchets de jardin,
gravats, lampes à
économie d'énergie, piles
(à déposer en déchèterie ou dans
les récupérateurs prévus
à cet effet), médicaments
(à rapporter à votre médecin ou
votre pharmacien),
vêtements et linge de maison (à
placer dans les bornes
à vêtements)

NON



NON



Après le ramassage de votre conteneur, que deviennent ces déchets ?

Actuellement, 60% de vos déchets partent en incinération pour être valorisés énergétiquement. Afin de valoriser toujours plus les déchets, le SMAV va se doter en 2016 d'un nouvel outil de pré-traitement mécano-biologique. Celui-ci permettra d'aller encore plus loin dans le tri et la valorisation de la poubelle grise.



 Info

Même s'il ne peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux produits, un déchet non recyclable peut être valorisé autrement.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les projets du SMAV en matière de valorisation, vous pouvez contacter votre Point Info Déchets au

 **N°Vert 0 800 62 10 62**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



LES DÉCHÈTERIES

Destinées à recueillir les déchets qui seront recyclés ou détruits, les déchèteries permettent de lutter contre le développement des dépôts sauvages et de réduire les atteintes à l'environnement.

On dépose à la déchèterie



Encombrants

Gros cartons, meubles, matelas, tout venant...

Déchets spéciaux et polluants

Gravats, huiles et filtres de vidange, batteries, piles et accumulateurs, peintures, ampoules, néons, ferraille, textiles, produits toxiques...

Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)

Déchets qui contiennent des composants particuliers et dangereux : matériel audiovisuel, informatique, gros et petits appareils ménagers.

Déchets verts

Tailles de haie, troncs, branchages, feuilles mortes, pelouse.

Déchets refusés



NON



NON

Pneus, ordures ménagères, déchets industriels, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets hospitaliers, médicaments à apporter en pharmacie, amiante friable ou libre...



NON

Le SMAV apporte régulièrement des modifications sur son réseau de déchèteries. Ainsi, certaines consignes de tri peuvent varier d'une déchèterie à l'autre.

Où les trouver ? (Les horaires sont disponibles sur www.sma62.fr)

ACHICOURT

Rue des Ateliers

BOISLEUX-AU-MONT

Rue de la Gare

AUBIGNY-EN-ARTOIS

Chemin de Savy Berlette

BUCQUOY

Route Départementale n°12

AVESNES-LE-COMTE

Route Départementale n°8

DAINVILLE

Avenue de l'Hippodrome

BAILLEUL-AUX-CORNAILLES

Rue de la Mairie

ECOUST SAINT MEIN

Rue de Bullecourt

BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT

Chemin d'Arleux

MAROEUIL

Rue Curie

BAPAUME

Route de Douai

SAULTY

Route de Doullens

BASSEUX

Rue de Beaumetz

ST LAURENT BLANGY

ZA des 3 Fontaines

BERTINCOURT

Route d'Ytres

SUS SAINT LEGER

Chemin communal



LES RECYCLERIES



Les appareils
électriques
vendus à la recyclerie sont
garantis 1 mois

Retrouvez
le Cercle des Objets
sur



Le SMAV possède
3 magasins proposant
des produits issus du réemploi.

Au Cercle des Objets, les produits récoltés sont nettoyés, réparés et proposés à la vente dans l'un des trois magasins du SMAV. Une façon de leur donner une seconde vie, de réduire la production de déchets tout en permettant aux habitants de s'équiper à moindre frais.

Téléviseur, lave-linge, petit électroménager, mobilier, sont autant d'équipements qui attendent acquéreurs à la recyclerie.

> Arras :

21 avenue Lobbedez et
Rue Alfred de Musset
ouverture le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18 h
et le mercredi et le samedi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

> Saint Laurent Blangy :

Rue Kastler (devant la déchèterie),
ouverture le mercredi de 13h30 à 16h30
et le samedi de 9h à 12h



INFOS



1 tonne
de papier recyclé
= 16 arbres
sauvés

25 bouteilles de lait
= 1 pull polaire

Les bouchons sont recyclables,
pas la peine de les retirer !

Réduisez vos emballages en plastique
en privilégiant les gros contenants,
les éco-recharges ou les
produits concentrés.

5 briques
de lait
= 1 rouleau
de papier toilette

L'acier et l'aluminium
sont recyclables
à l'infini !

670
canettes
= 1 vélo

Réduisez
vos déchets papier
en apposant un
STOP PUB sur votre
boîte aux lettres,
en privilégiant les impressions recto/verso
ou encore les e-mails
aux courriers papier.



11 rue Volta
62217 Tilloy-lès-Mofflaines
www.sma62.fr
contact@sma62.fr

 **N°Vert** 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

